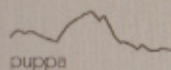


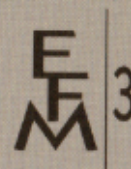
EMPREINTE, IMPRÉGNATION, IMPRESSION

Sous la direction de

LAURENCE ROUSSILLON-CONSTANTY, DOMINIQUE VAUGEOIS ET MICHAEL PARSONS



Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour



Moulage, modelage, modulation

Essai de typologie

La double indétermination de l'empreinte

L'empreinte est sans emprise. Cette remarque peut s'entendre selon deux directions opposées : l'empreinte est sans emprise parce qu'elle *excède* toute prise de ce qui la rend possible et de ce qui la rend pensable ; et l'empreinte est sans emprise parce qu'elle *manque* à toute prise du réel dans sa totalité et du concept qui cherche à l'élucider. Selon la première direction, l'empreinte est irréductible à un *objet*, présent ici et maintenant, unique et stable dans ses limites. L'empreinte est en cela *plus* que l'attestation d'un événement, *plus* que le résultat d'une opération plastique, qu'elle soit volontaire ou non. Ce surcroît de l'empreinte peut prendre la fonction de *signe* qu'on lui confère traditionnellement, celle qui fait d'elle un système de renvois. Mais si l'empreinte fait signe à autre chose qu'elle-même, elle ne renvoie pas seulement à l'agent qui l'a produite ni même aux circonstances matérielles qui lui ont donné telle configuration, elle fait signe aux autres empreintes, à la profusion d'empreintes laissées dans le monde.

Une empreinte n'est jamais seule en ce sens : tout en étant à chaque fois singulière, elle est toujours prise dans un *réseau*, dans un maillage chronologique et topologique qui la relie à d'autres empreintes selon une série cohérente et à toutes les autres selon un système ouvert et dynamique de liaisons sensibles, techniques, herméneutiques. Une telle réticulation renvoie donc sans cesse la singularité de l'empreinte à un horizon multiple, à un ensemble de possibles qui l'excède, à une profusion indéterminée. Prise dans une telle profusion réticulaire, l'empreinte se dérobe à la prise de la pensée. Du moins, la pensée se trouve-t-elle devant l'impossibilité d'en faire un concept pur sans la réduire au signe représentatif, c'est-à-dire à la relation structurale univoque entre objet et image, modèle et copie. Car l'empreinte est moins un *signe*, ce qui tient lieu, ce qui s'ajoute à une réalité et y renvoie en étant séparé d'elle, qu'un *symbole*, ce qui est distinct et complémentaire, ce qui partage une commune origine et une solidarité concrète, telle la *tessala* antique. Et quand bien même serait-elle isolable en tant qu'objet de pensée, l'emprise ne serait que superficielle et momentanée puisqu'il faudrait immédiatement rendre compte des différences conceptuelles qui existent entre l'empreinte et une série indéfinie d'analogues : la trace, la marque, la signature, l'indice, la preuve, le témoignage, la tâche, la touche, le tracé, le sillon, l'intaille, l'impression, l'imprégnation, la mémoire, le trauma, le relevé, le document, l'archive, etc. Qui plus est, il faudrait reprendre la série différentielle selon le sens que toutes ses « formes » de l'empreinte prennent dans le domaine esthétique, technique, historique, juridique, scientifique, etc. En ce sens, toute tentative d'emprise sur l'empreinte reconduirait sa profusion *ad infinitum*, à moins qu'il soit possible à la pensée de s'insérer dans la profusion pour donner un analogue mental du réseau des empreintes, hors de toute totalité absolue.

Selon la seconde direction, l'empreinte est ce qui fait *défaut*, ce qui se présente comme altéré, amoindri, en manque sur la prise. L'empreinte n'est pas non plus réductible ici à un objet parce qu'elle est *moins* qu'un objet : elle est un vestige ou en tout cas ce qui reste d'un événement ou d'une opération qui n'aura pas pu se donner telle quelle est. L'intégrité de l'empreinte est toujours déjà *altérée*, dans le sens où elle est immédiatement autre que ce qui la produit et dégradée au moment même où elle est produite – et précisément par ce qui l'a produite. C'est pourquoi l'empreinte ne peut jamais entretenir une relation d'identité avec quoi que se soit – ni avec l'agent qui empreinte ni avec le support empreinté –, elle ne peut jamais être le lieu ostensible de l'authenticité. Creusée par le manque, l'empreinte affirme la différence en différant toute identité. Et si elle peut encore faire signe alors, c'est moins pour attester de l'origine que pour donner la preuve d'un retrait, d'une disparition, à même la présence. Jamais plénière, l'empreinte est l'altération et le vestige de la présence, la présence qui fait signe à l'absence de venir au devant. Son retrait se manifeste donc dès son avènement, elle est en quelque sorte le témoignage de sa disparition, l'attestation de sa ruine. L'empreinte est *saillance du retrait*, à la fois du retrait de l'agent qui laisse l'empreinte, du retrait d'une partie de ce qui se dépose, mais surtout du retrait d'elle-même, c'est-à-dire de son retrait comme présence et à même sa propre présence. Là encore l'empreinte s'avère imprenable pour la pensée : à force d'être par défaut, elle met en défaut la pensée, ce qui inscrit toute tentative conceptuelle d'emprise dans le mouvement vers l'indéterminé, comme si à peine désignée, l'empreinte se défaussait pour rejoindre le fond de toute pensée. Tenter de penser l'empreinte voudrait ainsi dire laisser le fond monter, laisser le mouvement réflexif revenir vers l'indéterminé en abandonnant toute maîtrise.

Présentées comme opposées, ces deux directions sont en réalité *complémentaires* : l'une nous porte vers l'indéterminé positif, celui de la profusion, l'autre nous porte vers l'indéterminé négatif, celui du défaut, mais l'une et l'autre nous montrent que l'empreinte est toujours plus et moins que l'unité et l'identité d'un objet, toujours en excès et en défaut sur l'intention réflexive d'un sujet, ce qui fait d'elle un *paradoxe* qui menace sans cesse la pensée de se disséminer ou de se dissoudre. Dans une telle oscillation, en l'absence d'une maîtrise possible, il semble que l'empreinte soit une aporie irrémédiable, quelque chose dont on ne peut rien dire.